



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## écoles bilingues Calendretas

Question écrite n° 76110

### Texte de la question

M. Jean Briane attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la situation de l'enseignement de la langue et de la culture occitanes, élément important du patrimoine culturel de la France. Cette langue et cette culture sont en grand danger comme l'a montré l'enquête publiée en février par l'INSEE et comme l'a indiqué récemment l'UNESCO qui a adressé à la France une « recommandation d'accroître ses efforts pour préserver les langues et cultures régionales ou minoritaires ». Nos écoles sont aujourd'hui confrontées à une difficulté très sérieuse puisque dans les 7 académies de l'ensemble de la zone occitane française, 19 postes d'enseignants seraient nécessaires à la rentrée de 2002 pour le suivi du cursus de scolarisation. Or, seulement 4 postes ont été attribués ! Cette situation met les écoles Calendretas devant des difficultés pédagogiques très importantes et annonce des difficultés financières qui seront insurmontables. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour satisfaire les 15 postes manquants d'enseignants de la langue d'oc et pour attribuer les moyens qui sont prévus dans le suivi de scolarisation des contrats d'association.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Briane](#)

**Circonscription :** Aveyron (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76110

**Rubrique :** Enseignement privé

**Ministère interrogé :** jeunesse, éducation nationale et recherche

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juin 2002, page 2507